

NEWSLETTER

Mars 2021

Numéro 9

*"DANS UN ENVIRONNEMENT QUI CHANGE,
IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND RISQUE
QUE DE RESTER IMMOBILE "*

- Jacques Chirac -

Nouveautés :

- Démarrage d'une session de formation certifiante sur les normes IFRS
- Election d'un nouveau Directeur Général de la SMT : l'interview

Faits saillants :

Signature de conventions pour la rénovation de 42 établissements scolaires

14 banques s'engagent dans un prêt syndiqué

Participation à la réunion annuelle du comité des directeurs du RPMT

Participation aux travaux de la Chambre de Commerce International



Démarche RSE : Principales actions réalisées

Table ronde 25 mars 2021

L'Association et le RPMT (Réseau Pacte Mondial des Nations Unies en Tunisie) ont organisé une table ronde de haut niveau sur le thème « RSE : Quels intérêts pour le secteur bancaire »

Elle a été organisée en présence des Directeurs Généraux des banques et des établissements financiers le 25 mars 2021 à l'hôtel Mövenpick Lac Tunis.

Cette action avait pour objectifs de :

- Présenter les avantages et les enjeux d'une démarche RSE pour les banques et les établissements financiers,
- Montrer le rôle du secteur financier dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD),
- Présenter le référentiel du Pacte Mondial des Nations Unies,
- Présenter quelques bonnes pratiques dans le secteur financier : expérience nationale et internationale,
- Identifier les besoins et les attentes des banques.

Ateliers de formation les 22, 24, 29 et 31 mars 2021

L'Union des Banques Arabes (UBA) et Initiative Financière des Nations Unies pour l'Environnement (UNEPFI) ont organisé en partenariat avec l'Association, une série d'ateliers de formation en ligne sur "les risques climatiques, les opportunités et les divulgations pour le secteur bancaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord".

Séminaire 15 et 16 mars 2021

L'UBA et l'APTBEF ont organisé pour la deuxième année un séminaire de haut niveau sur le thème « Conduire et Réussir une démarche RSE » les 15 et 16 Mars 2021 à l'hôtel Mövenpick, Lac Tunis.



Signature des conventions : aménagement de 42 établissements scolaires

Dans le cadre de sa démarche RSE, la profession sous l'égide de l'APTBEF a initié une action consistant en la prise en charge de la rénovation de 42 écoles. Une cérémonie de signature des conventions entre le Ministère de l'Éducation et les banques et établissements financiers a été organisée le mercredi 17 février 2021 sous le patronage de Monsieur Fethi Sellaouti, Ministre de l'Éducation et Monsieur Ali Kooli, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement.



Participation à la réunion annuelle du comité des directeurs du RPMT

La réunion du comité des directeurs a été tenue le 31 mars 2021 à partir de 8h30 à l'hôtel Mövenpick Lac Tunis, avec la présence du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Tunisie M. Arnaud PERAL.

Durant cette réunion, ont été traités les points suivants :

-Suivi les actions réalisées en 2020/2021,

-Présentation du plan d'actions de l'année 2021,

-Présentation de la stratégie UNGC 2021-2023 par Alexandra Tarazi Senior Manager, Global Operations chez le Global Compact des Nations Unies,

-Brainstorming sur un plan stratégique pour les 3 années à venir.



Un premier module générique de 100 heures et un deuxième module de spécialisation de 120 heures

Démarrage d'une session de la formation certifiante sur les IFRS

Une première session de formation certifiante sur les IFRS est lancée le mardi 30 mars 2021 par l'Académie International des Métiers du Contrôle et de la Finance relevant de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et en partenariat avec l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers.

Cette formation qui, s'insère dans le cadre du plan d'action initié par l'Association pour accompagner les besoins de la profession pour la mise en place de ces normes, permettra aux participants de :

- Comprendre l'intérêt d'adopter les normes comptables internationales ;
- Maîtriser le cadre conceptuel des IFRS et les principales normes y afférentes ;
- Comprendre les principes et les choix comptables adoptés par les IFRS ;
- Maîtriser norme par norme les principales dispositions et exigences normatives ;
- Être en mesure de mettre en place un projet IFRS au sein de leur établissement ;
- Maîtriser les aspects spécifiques et techniques liés à certains secteurs ou problématiques comptables.



Participation aux travaux de la Chambre de Commerce International

L'APTBEF a marqué la présence de la Tunisie dans les travaux de la Chambre de Commerce International par la participation dans la session des opinions tenue le 30 mars 2021 et dans la réunion annuelle de la Commission Bancaire tenue le 31 mars 2021.

Ces réunions sont réservées aux membres de la Commission Bancaire et aux représentants des Comités Nationaux au sein de la CCI Paris.

Une première pour la communauté bancaire de la place qui se voit présente dans l'organe bancaire de la Chambre de Commerce International, émetteur des règles et usances relatives au commerce international.



Séminaire sur la bi-bancarisation

L'Association a organisé le 11 mars 2021 un webinaire de haut niveau sur la bi-bancarisation. Elle a été honorée par la participation de M. Marouane El Abassi, Gouverneur de la BCT et la participation d'un nombre d'experts et de hauts responsables nationaux et internationaux du secteur bancaire et financier.

L'objectif de cette rencontre était fondamentalement de trouver les

moyens d'une meilleure captation des transferts financiers des Tunisiens résidant à l'étranger en développant un dispositif bancaire adéquat pour répondre aux attentes de cette population qui compte 1.8 million de personnes dans le monde et dont les transferts pèsent entre 5 et 6% du PIB en Tunisie.

L'invité d'honneur M. Dominique Strauss-Khan a insisté sur les

avantages de la bi-bancarisation pour les pays d'immigration et les pays d'origine. Il a également appelé les banques à enrichir leur offre en passant à de nouveaux produits.



Présentation du livre « Banques africaines : les grands défis »

Le Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique en partenariat avec l'Association, en sa qualité de membre, a organisé le 26 février 2021 un webinaire pour présenter le livre « Banques africaines : les grands défis ».

Ce livre réalisé sous la codirection de Messieurs Dhafer Saidane et Alain Le Noir, aborde les enjeux essentiels et les principaux défis à relever par les banques africaines dont la définition

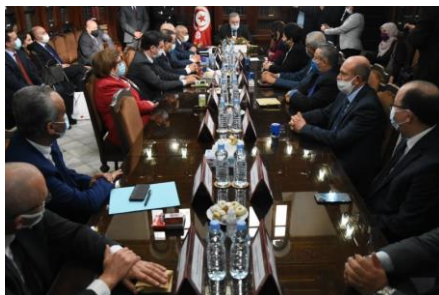
des modèles d'affaires, l'impact des crises sanitaires, politiques et financières sur les banques et les stress tests des Plans de Continuité d'Activité (PCA) par la COVID-19.



Convention de prêt syndiqué

Une convention de prêt syndiqué pour un montant total équivalent à 465 millions de dollars américains (environ 1,26 milliard de dinars tunisiens) a été signée le jeudi 18 février 2021, entre le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement, Monsieur Ali Kooli et 14 banques de la place.

En tant qu'acteurs économiques responsables, les banques participent au devoir national pour soutenir l'économie tunisienne.



PBR Rating : Notation financière des établissements de leasing

L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers en partenariat avec l'agence de notation locale PBR Rating ont organisé une réunion le 28 janvier 2021 en présence des premiers responsables des établissements de leasing pour discuter de leur notation financière.

Le but de cette réunion étant d'inciter les établissements de

leasing à se faire noter par l'agence de notation locale PBR Rating étant donné qu'elle est moins chère et maîtrise mieux le marché local. Il a été convenu d'écrire au CMF pour leur exposer le sujet et étudier les possibilités éventuelles pour reconnaître la notation fournie par PBR Rating.

LAB/FT : Responsabilités et Synergies pour tendre vers une conformité permanente à la réglementation internationale

L'APTBEF a organisé le 25 janvier 2021 un événement sur "La Lutte contre le BA/FT : Responsabilités et Synergies pour tendre vers une conformité permanente à la réglementation internationale", qui a été animé par M. Samir Brahimi.

Le but de cette présentation est de sensibiliser les premiers responsables des banques et des établissements financiers à l'importance d'accroître les efforts en

matière de LAB/FT afin d'éviter un reclassement par le GAFI ou l'UE.



Projet de refonte des circulaires régissant les marchés en devises

Dans le cadre de la refonte des deux circulaires régissant les marchés en devises, l'Association a transmis à la Banque Centrale de Tunisie, le 4 février 2021, une synthèse des observations et propositions des banques concernant les projets des circulaires relatives aux instruments de couverture contre les risques de change, de taux d'intérêt et des prix des produits de base et à l'organisation et le fonctionnement des marchés domestiques en devises.

Webinaire ACAMS : Risk Assessment

L'ACAMS a organisé le 24 février 2021 en collaboration avec l'APTBEF un webinaire au profit des responsables conformité des banques et des établissements financiers au sujet de l'évaluation des risques (Risk Assessment).

Relations avec VISA Inc : Etat d'avancement des projets

1- Migration des TPEs vers le Sans Contact : VISA s'apprête à accompagner la communauté bancaire tunisienne par la mise en place d'une campagne marketing permettant d'augmenter le taux de pénétration de l'acceptation du paiement Sans Contact en Tunisie, moyennant la sensibilisation des porteurs et des commerçants quant à l'emploi de ce moyen de paiement.

2- Présentation du WHITE PAPER pour la promotion des paiements digitaux et de l'inclusion financière : Les représentants de VISA ont présenté le 10 février 2021

une feuille de route contenant un certain nombre de recommandations en faveur de la transformation vers une économie numérique en Tunisie.

Ces recommandations contribueront au développement d'un écosystème de paiement plus robuste, sécurisé, innovant et inclusif qui profitera à la fois aux consommateurs et aux commerçants en Tunisie.

3- Présentation de la Solution CyberSource : Les représentants de VISA ont présenté le 16 février 2021 Cybersource, la plateforme e-commerce Visa de gestion des

paiements en ligne. Cette solution modulable offre un large spectre de services via une seule intégration.

4- Présentation de la Solution de Tokenisation : Les représentants de VISA ont présenté le 23 février 2021 la solution de Tokenisation visant à renforcer la sécurité des paiements électroniques.

Suret  physique : Campagne d' valuation du dispositif de suret 

Dans le cadre de l' valuation du dispositif de suret  au niveau des  tablissements bancaires et financiers et   la demande du Minist re de l'Int rieur, une r union de sensibilisation a  t e organis e par l'Association le jeudi 7 janvier 2021 en pr sence des repr sentants du Minist re de l'Int rieur, de la Direction G n rale de la Douane et des responsables de la suret  des banques et des  tablissements financiers.

Face   la recrudescence des menaces d'attaques terroristes et

de vol visant les banques, les centres postaux et les  tablissements financiers, le Minist re de l'Int rieur a entam e en d cembre une nouvelle campagne d' valuation par gouvernorat pour relever les d ficiences et les dysfonctionnements li s au dispositif de suret .

Le minist re de l'int rieur a remis deux rapports de diagnostic et d' valuation, relatifs   onze gouvernorats, l'Association s'est charg e de transmettre un rapport individuel aux banques concern es.

Projet de mise en place du credit bureau :

L'APTBEF a re u en date du 6 janvier 2021 les repr sentants de de la soci t  MITIGAN CIB pour discuter du projet de mise en place d'un credit bureau en Tunisie et les avantages   en tirer en cas d'adh sion des banques et des  tablissements financiers   ce projet.

Ces derniers ont  t e sollicit s pour donner leur avis quant   leur adhesion   ce projet conform ment aux recommandations du Pr sident de l'Association.

A l'heure actuelle, trois banques y sont favorables et un  tablissement financier a d j  adh r e.

Un s minaire a  t e organis e le 18 f vrier 2021 au profit des responsables m tiers : conformit , juridiques, risques et engagements pour leur expliquer davantage le projet credit bureau et les avantages   en tirer en cas d'adh sion.

En outre, l'Association a demand e une s ance d'audition aupr s de l'ARP concernant le projet de loi sur le credit bureau.

R union avec des experts du FMI

Une r union a  t e tenue le 14 d cembre 2020 avec une mission du FMI dans le cadre des consultations au titre de l'article IV pour la Tunisie. Les discussions ont port e sur : l'impact de la Covid19 sur le secteur bancaire, les NPL et la gestion des risques et le financement des PME.



Interview avec Monsieur Bilel Darnaoui, nouveau DG de la SMT

Tout d'abord, permettez-nous de vous féliciter pour votre nomination à la tête de la Société Monétique Tunisie.

Depuis la création de la société en 1989, la monétique en Tunisie a connu des réformes profondes et des passages déterminants, citons parmi les dates clé : 1994- l'acquisition du serveur SMT : connexion On-Line des GABs à Visa et MCI et l'installation des premiers TPE's, 1999 : début des travaux de la migration des cartes magnétiques aux cartes à puce en vue de se conformer à la norme internationale EMV, 2004 : la carte EMV a été émise et acceptée, 2005 : lancement du système SPS Serveur de Paiement Sécurisé, 2007 : lancement de la carte allocation touristique et 2015 : création de la carte technologique.

Pouvez-vous nous parler des chantiers actuels de la monétique ?

Je vous remercie pour cette initiative. En fait, nous travaillons sur deux types de chantiers. Le premier est propre à la SMT et a trait au renforcement de la sécurité de son système d'information. Nous sommes entrain de renouveler notre certificat PCI DSS, nous sommes également sur le point de mettre en exploitation notre site de secours.

Le second chantier porte sur une révision de notre offre de services à nos différents partenaires : les banques, les opérateurs téléphoniques, les établissements de paiement..., on travaille actuellement pour résorber le retard accusé par le projet communautaire de mobile payment.

A juste titre à quoi ce retard est-il dû et est-ce que la solution HPS est toujours d'actualité ?

Ce retard est lié à des contraintes purement administratives et juridiques. La communauté bancaire a choisi à l'unanimité la solution HPS et on est entrain d'œuvrer ensemble pour mettre en place une solution solide et pérenne pour la communauté bancaire en 2021.

Un autre chantier est ouvert aussi et concerne le développement du commerce électronique.

Oui, ce qui nous ramène à notre prochaine question :

Dès le début de la crise de la Covid 19 et avec le confinement général décrété en mars dernier, beaucoup de personnes ont eu tendance à utiliser massivement leurs cartes. Un an après, ce phénomène persiste-t-il encore ? La crise a-t-elle permis en quelque sorte de développer le commerce électronique ?

Depuis le début de la crise de la Covid 19, on constate un développement fulgurant du commerce électronique, il y a eu effet un accroissement de l'intérêt du tunisien pour le commerce électronique. Aujourd'hui de plus en plus de porteurs de cartes de paiement tunisiennes règlent leurs achats en ligne.

Pour que le système puisse supporter la montée en charge des transactions de commerce électronique, un ensemble d'initiatives sont en cours ayant trait à la sécurité, à la disponibilité et à la diversification des services.

La refonte de toute notre offre est donc sur la table.

Pouvez-vous nous avancer quelques chiffres sur l'augmentation des transactions de commerce électronique ?

Bien que la part du commerce en ligne, ne représente encore que 5% du volume global des transactions par cartes, pour un nombre réduit de sites actifs, nous enregistrons pratiquement un doublement des transactions d'un mois à un autre et cette progression aurait tendance à durer.

Le potentiel est très important et nous nous devons d'accompagner nos clients (banques, porteurs et commerçants) dans le développement de cette activité.

Il est aussi primordial de réunir tous les acteurs qui opèrent dans ce secteur d'activité et définir avec eux une stratégie de développement du commerce électronique en Tunisie dans une relation WIN WIN.

Quid des relations avec Visa et Mastercard ?

La consolidation et le développement de nos relations avec Visa et Mastercard sont pour nous un axe majeur du développement de la Monétique en particulier et des paiements digitaux en général, vu leurs expériences mondiales. Ces systèmes de paiement ont exprimé leur volonté pour développer leurs relations avec les banques tunisiennes, il y a un regain d'intérêt effectif pour le marché tunisien, même par d'autres opérateurs internationaux autres que Visa et Mastercard, tels que le chinois Union Pay, American Express ou encore le japonais JCB.

Je pense que ce regain d'intérêt ne peut qu'être bénéfique à tout l'écosystème Monétique et paiements digitaux.

Avec les systèmes internationaux, nous avons lancé récemment de grands chantiers : tarification et rentabilité, acceptation des cartes sans contacts, la formation, la gestion de la fraude et bien sur une réflexion sur la Tokenisation dans la perspective du développement du paiement digital .la tokenisation est surtout utilisée pour sécuriser les transactions en « NFC » (Near Field Communication), c'est à dire les transactions sans contact.

On parle beaucoup de la digitalisation particulièrement après la crise de la Covid 19, jusqu' alors, les banques ont réalisé de grands pas en matière de transformation digitale mais beaucoup reste à faire, quelle est la stratégie de la SMT pour accompagner la profession bancaire dans la progression de ce parcours ?

On constate une dynamique qui est entrain de se créer autour de la digitalisation au niveau du secteur bancaire et financier et la SMT se doit d'être au cœur de cette dynamique. La SMT accompagne fortement la stratégie nationale de digitalisation impliquant les stratégies de decashing et d'inclusion financière.

"...On constate une dynamique qui est entrain de se créer autour de la digitalisation au niveau du secteur bancaire et financier et la SMT se doit d'être au cœur de cette dynamique..."

On a évoqué tout à l'heure le projet de mobile payment, la SMT héberge et assure le switch mobile en termes de performance, de sécurité, de disponibilité, de montée en charge et surtout en terme d'interopérabilité qui est un point inéluctable si ce n'est obligatoire. Il reste entendu que les banques, l'ONP et les établissements de paiement seront libres de choisir la marque blanche selon leurs besoins. Il faut savoir qu'au jour d'aujourd'hui un switch fonctionne déjà au niveau de la SMT puisque certaines banques de la place ont commencé à développer leurs propres solutions de mobile payment et il y a eu l'expérience d'un test entre deux banques pour échanger des transactions, de transfert de compte à compte ou de wallet à wallet.

La SMT se positionne à distances égales de tous les opérateurs de l'écosystème et reste à disposition de tout acteur qui souhaiterait investir dans la digitalisation pour l'accompagner dans les phases de test et d'interfaçage.

L'utilisation du cash demeure très répandue en Tunisie malgré tous les efforts déployés pour la freiner, comment expliquez -vous cela ? le commerce parallèle en est-il le seul responsable ?

La Tunisie compte entre 5,8 millions et 6 millions de cartes, pourtant le taux d'utilisation reste faible, je pense qu'il est important d'accompagner le client à la fois le commerçant et le porteur de cartes pour les inciter à aller vers les moyens de paiements digitaux.

Vous savez dans les pays qui ont réussi la transition vers l'utilisation de ces moyens, il y a eu beaucoup d'incitations fiscales pour encourager le commerçant qui a tendance à privilégier le cash. Le porteur de cartes doit être accompagné par sa banque et obtenir sa carte dès l'ouverture du compte et le guider dans l'acceptation de sa carte.

Les services administratifs en ligne ont beaucoup évolué, la réservation en ligne pour la visite technique, le paiement des infractions routières et des vignettes sont des success stories mais beaucoup reste encore à faire. Il faut développer d'autres services qui concernent certaines franges de la population non encore ou faiblement servies à titre d'exemple les élèves et les étudiants (qui seront les clients de demain). Ces services peuvent aller de l'inscription en ligne à la distribution des bourses d'études, etc. Les champs d'application sont donc très larges. Tout comme la distribution des aides sociales et la gestion de la distribution des subventions.

Le mobile payment est une parmi les solutions pour aller vers le decashing et migrer vers une meilleure inclusion financière, comment voyez-vous l'avenir du mobile payment en Tunisie ?

C'est vrai qu'on a pris beaucoup de retard mais on pourra rapidement le rattraper. L'exemple le plus frappant est la distribution des aides sociales, un use case qui a réussi dans un temps serré et dans des conditions de crise sanitaire grâce aux interventions efficaces de tous les acteurs concernés : Ministères, BCT, APTBEF, banques, ONP, SMT, fintech, etc.

Il est important de comprendre que le mobile payment ne va pas concurrencer les moyens de paiement déjà existants mais les compléter. Il faut toujours garder à l'esprit que le mobile payment rentre dans le cadre de notre stratégie nationale de decashing et de l'inclusion financière. Il est surtout destiné à une population qui n'est pas servie par la banque mais pas uniquement. Les établissements de paiement vont jouer un rôle très important dans la stratégie nationale de decashing et dans l'inclusion financière de cette population puisqu'ils seront très proches du terrain.

Tous les ingrédients sont réunis pour que le mobile payment marche en Tunisie : la volonté, le dynamisme, le savoir-faire, les compétences, l'infrastructure.

Le mot de la fin ?

Le système doit être ouvert à tous les acteurs : les banques, les établissements de paiement, les opérateurs téléphoniques, les commerçants et les fintechs, il est crucial de laisser jouer la concurrence et encourager l'innovation. L'essentiel est que les règles du jeu soient claires pour tout le monde et que l'interopérabilité fonctionne à 100%.

La SMT sera toujours présente pour le développement de la Monétique et des paiements digitaux.

Je vous remercie pour cette initiative et j'espère qu'il y en aura d'autres.

Propos recueillis par Mme Raja Gharbi

APTBEF

Adresse

13 Rue Omar Ibn Kaddeh
Montplaisir 1073 -Tunis BP : 45

TÉLÉPHONE :

(00216) 70147320

TÉLÉCOPIE :

(00216) 70201192

E-MAIL :

info@apbt.org.tn

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous :

www.apbt.org.tn

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook : #APTBEF

LinkedIn : APTBEF